

[GNB](#) [Contacts](#) [English](#) [Ministères](#) [Services](#)[Nouvelles](#)

Communiqué

Justice et Sécurité publique

Déclaration au sujet de l'appel d'une décision de la Cour

29 janvier 2026

FREDERICTON (GNB) – La déclaration suivante a été émise par le ministre de la Justice et procureur général, Robert McKee :

Notre gouvernement respecte le rôle des conseils d'administration des régies régionales de la santé et reconnaît qu'ils sont essentiels pour assurer la vigueur et la responsabilisation du système de santé. C'est pourquoi nous avons annoncé, plus tôt cette semaine, que nous présenterons un projet de loi visant à rétablir des membres élus au sein des conseil d'administration des régies régionales de la santé du Nouveau-Brunswick et à augmenter le nombre de personnes qui y siègent. Nous sommes fermement résolus à respecter, à promouvoir et à faire avancer les deux langues officielles au Nouveau-Brunswick.

Nous sommes d'avis que cette décision soulève d'importantes questions d'ordre juridique qui nécessitent d'autres précisions. Un appel permettra aux tribunaux de clarifier l'interprétation et l'application de la décision, ce qui aidera à faire en sorte que le gouvernement dispose de directives claires en ce qui a trait aux répercussions possibles sur ses activités et ses processus de prise de décision.

Notre respect de la communauté linguistique française et du principe de l'égalité linguistique demeure un élément fondamental de notre gouvernement et de l'identité de notre province.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick portera en appel la décision rendue le 30 décembre 2025 par la Cour du Banc du Roi. La décision d'interjeter appel vise à obtenir plus de précisions pour la future gouvernance de notre système de soins de santé.

29-01-26

Renseignements pour les médias

Jade Emmanuel, communications, ministère de la Justice et de la Sécurité publique, jadesola.emmanuel@gnb.ca.

[Commentaires](#) [Médias sociaux](#) [Confidentialité](#) [Décharge](#)